



Au cours de ce débat, nous évoquerons ensemble les questions qui restent en suspens concernant les investissements indispensables pour une reprise économique dans les plus brefs délais : toutes les actions définies depuis le 10 février, sans oublier nos attentes concernant les financements demandés, notamment pour venir en aide aux recalés du PGE, etc.

Yves D'AMECOURT, retenu par d'autres obligations prie Alexandra Dublanche de bien vouloir excuser son absence.

Par ordre d'intervention :

Alexandra DUBLANCHE, Vice-présidente, en charge de l'Économie, Élué de la Région Ile-de-France

Présentation du plan de soutien dédié aux TPE-PME mis en œuvre par la Région Ile-de-France

<https://www.iledefrance.fr/covid-19-la-region-ile-de-france-lance-un-plan-durgence-pour-les-entreprises> et [CRIF covid aide entreprise brochure v4 \(2\)](#) en ligne sur le site FTPE.

La Région s'est particulièrement mobilisée pour aider les TPE ; elle a doublé l'enveloppe des aides avec la possibilité d'accès notamment pour les entreprises sans salarié (<https://www.iledefrance.fr/fonds-de-solidarite-jusqua-5000-euros-pour-les-petites-entreprises>).

A noter dans cette période troublée, une collaboration efficace État/Région, ce qui a permis de combler les « trous dans la raquette ».

Lancé par la Région Île-de-France avec bpifrance, le « **Prêt Rebond** » à taux zéro va renforcer la trésorerie des entreprises, fragilisée par la crise due au Covid-19, lors de la relance de leur activité. Ce prêt à taux zéro, dont le montant va de 10.000 à 300.000 euros, est destiné à renforcer la trésorerie des entreprises, fortement dégradée par les conséquences de l'épidémie de Covid-19 (jusqu'à 7ans). A dater du 3/6/20, des prêts de 3 000 à 100 000 euros seront accessibles à toutes les petites entreprises de la Région quel que soit leur secteur d'activité (<https://www.iledefrance.fr/covid-19-un-pret-rebond-regional-taux-zero-pour-les-tpe-pme>).

Le **PM'up Covid-19** pouvant s'élever jusqu'à 800 000 euros, dédié aux entreprises qui s'engagent contre l'épidémie obtient un large succès (<https://www.iledefrance.fr/pmup-covid-19>).

Le chèque numérique : avec une nouvelle aide pouvant atteindre 1 500 euros, la Région entend accélérer la transition numérique des artisans et commerçants franciliens indépendants, sachant qu'à présent, il est également accessible au secteur de la formation. A titre informatif, une plateforme numérique coûte entre 10 000 et 40 000 euros (<https://www.iledefrance.fr/un-cheque-numerique-pour-des-commerces-connectes>).

La **centrale d'achat Covid-19** : pour faire face à l'urgence sanitaire, la Région offre la possibilité à toutes les collectivités et entreprises d'Île-de-France de commander des masques, du gel hydro-alcoolique, des tests sérologiques rapides, ou encore, dans un second temps, du matériel de désinfection, en bénéficiant des avantages de sa centrale d'achat (<https://www.iledefrance.fr/covid-19-collectivites-et-entreprises-commandez-la-centrale-dachat-regionale>).

Marcel Bénézet, Élu de la C.C.I Paris Ile-de-France, section commerce-restauration

Monsieur Bénézet remercie la Région pour son efficacité et l'aide apportée dans cette crise. Les entreprises nécessitant des prêts doivent se hâter car l'enveloppe est sur le point d'arriver à épuisement. Bruno Le Maire a donné son accord ce jour (2/6/20) à la poursuite du chômage partiel jusqu'à la fin de l'année au bénéfice des entreprises et professions encore contraintes à l'arrêt de leur activité. Il revient sur le désarroi de beaucoup d'indépendants.

Viviane Chaine-Ribeiro, Éluée de Lacanau, VCR Conseil, présidente du conseil de surveillance de Talentia-Software, ancienne présidente du Syntec

Actualité : « précis de l'autonomie professionnelle » en cours d'écriture avec Augustin de Romanet

Viviane Chaine-Ribeiro croit beaucoup à l'évolution de l'emploi de demain vers une forme de multi-statuts ; sachant qu'à titre personnel elle souhaiterait qu'à 1h travaillée corresponde 1h de droits & devoirs. Au vu de l'augmentation du chômage, il va falloir encourager les nouvelles formes de travail et envisager l'uniformisation. C'est également le moment pour que les aides se transforment en allègement de charges pour atténuer l'augmentation des charges du fait des dépenses supplémentaires.

François Hurel, Président de l'Union des auto-entrepreneurs

Il faut envisager de changer les valeurs de référence, de même qu'il est temps de tourner la page en aidant les auto-entrepreneurs à rebondir et redémarrer leur activité. On observe une remontée de leur moral depuis le mois dernier ; en effet, si 83% d'entre eux n'ont pas eu d'activité, 80% souhaitent reprendre contre 17% qui envisagent d'arrêter.

Sa position est réservée en matière d'allègement de charges, François Hurel est davantage favorable au changement avec le rattachement à la protection sociale à l'individu plutôt qu'au statut. Il tient son listing d'adhérents à disposition de la Région.

Sylvain Poullin, Président honoraire FTPE

Sylvain Poullin remercie à son tour la région Ile de France,

Favorable à la baisse des charges et à une réflexion sur le long terme, notamment sur la protection sociale du mandataire social.

Si certains chefs d'entreprise TNS ont perçu des aides, ce qui en revanche n'est pas le cas pour les chefs d'entreprises salariés des SAS.

Francis Palombi, Président CDF

La réouverture se fait lentement. Simultanément « le commerce de demain » prend forme, avec d'une part, une charte en cours de validation qui pose un cadre pour accompagner au mieux les commerçants dans la reprise de leur activité, et d'autre part, la création d'une commission commerçants /bailleurs (ces derniers étant mieux organisés car déjà en collectif). Pour information, un communiqué commun avec Monique Rubin, présidente des marchés de France, est en cours de diffusion dont la demande porte sur le retour au fonctionnement normal des marchés.

Daniel Chalhoun, Ancien élu consulaire

Dans la suite de la réflexion qui précède, Daniel Chalhoun manifeste son inquiétude concernant les « ventes privées » incessantes qui viennent concurrencer les périodes de soldes contraintes par des dates précises.

Frédéric Visnovsky, Médiateur National du Crédit aux Entreprises

Le PGE, outil central parmi les nombreuses aides mises en place, fonctionne bien et concerne environ 500 000 entreprises. Sachant que le médiateur intervient pour approximativement 14 000 d'entre elles, généralement concernées par le refus au PGE avec un taux de succès de 60% après intervention. Il faut tenir compte d'une réalité, à savoir que ce prêt ne permet pas de régler les difficultés antérieures à la crise de la Covid 19.

Demande FTPE : quid des prêts participatifs ?

Marc Sabri, Entrepreneur SAS

Monsieur Sabri expose brièvement ses difficultés d'accès aux prêts ; Madame Dublanche l'informe alors qu'un prêt correspondant est dédié à sa situation depuis le 12/5/20 et Monsieur Visnovsky lui conseille d'envoyer son dossier directement au médiateur départemental concerné pour accélérer les démarches.

Sophie Moreau, Ancienne présidente FTPE Paris

La mission d'une entreprise consiste à développer son chiffre d'affaires, or les messages positifs dans le discours ambiant sont trop rares ! De l'avis de Sophie Moreau, « les entrepreneurs doivent se relever les manches et retourner bosser ! Les Allemands ont déjà recommencé ! »

Guy Giquello, Président honoraire FTPE : billet d'humeur

Depuis de nombreuses semaines nous réclamons des investissements par les grands groupes et les collectivités territoriales pour la relance de l'économie. **Des sommes importantes sont promises mais où sont-elles passées ?**

De toute part nous commençons à entendre : on donne trop aux entreprises !!!

Nous disons halte aux fous !!! et aux médias toxiques et inconséquents !!!

Le médicament financier qui est donné est certes à manier avec précaution, mais nous devons en priorité **recréer de la valeur** afin de relancer la machine et vraisemblablement de la faire tourner différemment. **Il s'agit en priorité de convertir cette monnaie virtuelle en potentialité productive...**

Récemment, dans un courrier envoyé à un parlementaire, nous avons pris un exemple parmi tant d'autres : 1 million de logements sont insalubres en France qui demandent à être rénovés dans les meilleurs délais, ce qui occasionnerait par là-même de nombreux emplois dans le bâtiment... et ce immédiatement. (Voir liste sur le site de la FTPE).

Quand nos élus pensent plan de relance : nous disons plan d'investissement !

Ils représentent les richesses et les emplois de demain, nous n'en demandons pas plus.

Ce qui néanmoins soulève une autre question, à savoir si l'état dans son fonctionnement actuel est le meilleur opérateur pour lancer une opération de cette envergure ?

De notre avis en tant que TPE, il s'agit de développer des technologies nouvelles, parfois déjà en attente ... la liste est longue... (voir nos différents débats) : à nous d'initier la rupture, d'innover au quotidien... opération périlleuse qui implique que l'état allège les méandres administratifs. Les entreprises n'en peuvent plus de payer des prélèvements obligatoires, les plus lourds du monde (ex. taxes de production avant d'avoir produit la moindre marge... là aussi la liste est longue !). Aujourd'hui il est primordial de créer pour ces investissements, l'environnement, les structures et la fiscalité susceptibles d'encourager un engagement privé important, et ce pour répondre aux fortes attentes. Cela permettrait de flécher l'épargne des français vers une utilisation intelligente de l'épargne plutôt que de la sacrifier comme aujourd'hui avec un intérêt trop faible.

A défaut, la reprise sera très très lente et des emplois disparaîtront en France mais pas en Allemagne du fait d'une vision de politique économique. »

Alain Gournac, Sénateur honoraire

Cette crise aura confirmé la dimension essentielle que constitue la Région, l'Île de France s'étant particulièrement distinguée dans nombre d'initiatives : par un soutien proactif, efficace et bienveillant aux entreprises, l'ouverture des transports à des horaires décalés ...

- ➔ Le Sénateur Gournac rappelle la place incontournable de l'Humain dans le dispositif et la nécessité de prendre en considération l'aspect psychologique dans le travail.

... Merci aux élus du bureau de la fédération de TPE,

... Et aux entrepreneurs TPE, PME, artisans, commerçants et auto-entrepreneurs présents à ce débat.

Prochaine conférence : jeudi 18 juin – 17h à 18h *(horaire à valider)*

Avec un/une sénateur ou sénateur *(en attn. de confirmation)*

Autour de la Proposition de loi tendant à définir et à coordonner les rôles respectifs des assurances et de la solidarité nationale dans le soutien des entreprises victimes d'une menace ou d'une crise sanitaire majeure

Merci de vous inscrire en ligne pour recevoir les codes d'accès